Deuxième Année, N° 13 — 15 Décembre 1926 au 15 Février 1927

N° d'Ordre 64
N° de Cl 2853

LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE

REVUE MENSUELLE DU MOUVEMENT SOCIALISTE INTERNATIONAL

SOMMAIRE :

		PAGES
Jean LONGUET	Les élections sénatoriales	5
Emile VANDERVELDE, Ministre des Affaires étrangères	Le problème de la participation en Belgique	19
BRACKE	La situation politique et la réforme électorale	24
W. WOYTINSKY	Prolétariat et paysannerie *(fin)*	30
Jules MOCH	Le vrai désarmement	40
Yves FARGE	Quelques aspects marxistes du problème colonial	48
J. BIELINKY	Les pogromes en Ukraine *(fin)*	57
M. DEIXONNE	Socialisme et Catholicisme *(fin)*	66
	Les Idées et les Faits dans l'Internationale	
S. KUNFI	Les élections hongroises et leur leçon	72
J. PISTINER	La crise roumaine	76
	Lettres, Histoire et Socialisme	
Virgilio BROCCHI	Selon mon cœur, *roman (suite)*	79
A. MATHIEZ, Professeur à la Sorbonne	Le maximum des salaires sous la Terreur *(fin)*	93
	Nos Morts	
C. LIOCHON	Alfred Hamelin	101

CHRONIQUES

LE MOIS LITTÉRAIRE : *Souvenirs d'une Révolutionnaire*, par Irène Kachowskaïa (Maurice Delépine), p. 105 ; *Les Livres* (Général Percin), p. 108. — LE MOIS DRAMATIQUE (G. Reuillard), p. 109. — LE MOIS MUSICAL (J.-G. Prodhomme), p. 114.

REVUE DES REVUES. — REVUES FRANÇAISES (Jean Longuet), p. 119. — REVUES ALLEMANDES (Berthe Fouchère), p. 124. — Errata, p. 128.

Le Numéro - 128 pages - 5 Fr.

PARIS — 41, Rue Saint-André-des-Arts (6e)

Téléphone : FLEURUS 29-41

Les Élections sénatoriales

Dans l'Europe d'après-guerre, après les bouleversements qu'ont subis les plus antiques monarchies et les plus vénérables constitutions conservatrices, si on en excepte les nations retombées aux formes d'oppression abjecte du fascisme, nulle part on ne trouvait plus au même degré qu'au Sénat français, une assemblée dont le mode d'élection éliminait aussi systématiquement la représentation politique de la classe ouvrière, du Socialisme organisé.

Ni en Belgique, où maintenant la force de la représentation de la classe ouvrière est presque aussi grande qu'à la Chambre, ni en Allemagne où ont disparu les anciens Landtags où la bourgeoisie était toute-puissante, ni en Autriche, ni en Tchécoslovaquie, ni dans les Pays Scandinaves ou en Suisse on ne trouve plus de Chambre dont le mode d'élection aboutisse à des résultats semblables à ceux que donne le corps électoral sénatorial de France.

Ce n'est pas, comme on le répète souvent à tort, parce que cette « Chambre Haute » est issue d'un « suffrage restreint », à deux degrés. On pourrait parfaitement concevoir que, même en conservant ce mode d'élection voulu par le père Wallon, le corps électoral sénatorial traduisît d'une manière à peu près exacte et en tout cas proportionnelle les suffrages de tous les citoyens français, quoique ayant passé par le « tamis » des élections municipales préalables.

Certes, le principe même de l'élection des délégués sénatoriaux par des conseils municipaux souvent choisis eux-mêmes selon des préoccupations purement administratives, locales et non strictement politiques justifierait encore des critiques.

Elles seraient singulièrement moins fortes si on ne se trouvait pas en présence d'un système censitaire particulier qui donne

à des délégués de petits villages, dix, vingt fois plus de puissance représentative qu'à ceux d'une petite ville, et aux édiles d'une petite ville cent fois plus de puissance représentative qu'à ceux d'une grande cité. Bref une espèce de cens rural.

Pour compléter le tableau il faut observer encore qu'il existe entre les différents départements la même inégalité choquante qu'entre les éléments urbains et ruraux au sein de chaque département.

Le Lot avec 210.000 habitants ou les Pyrénées-Orientales avec 200.000 élisent trois sénateurs, tandis que le Nord, avec 1.800.000 n'en élit que huit et la Seine avec près de 5.000.000, seulement dix!

Ce système électoral inique, que les partis démocratiques de ce pays et particulièrement le Parti socialiste, ont eu le tort de ne pas dénoncer aussi fortement et aussi fréquemment qu'il conviendrait, permet de comprendre comment il se fait que le Socialisme, alors qu'il comptait dès 1914, cent représentants au Palais-Bourbon, n'en avait pas alors un seul au Luxembourg. Il permet de comprendre le rôle de conservation sociale qu'a joué d'une manière continue le Sénat, tout « républicain » qu'il s'affirma, sur le terrain purement politique au cours de ces trente dernières années; sa résistance aveugle à toutes les réformes réclamées par le monde du travail, le rôle significatif de « frein conservateur » qu'en 1896 contre le ministère Bourgeois, comme en 1925 contre le ministère Herriot, il a joué dans l'histoire de la Troisième République.

Bien entendu, sa force de résistance, ainsi que notre ami Léon Blum l'a montré dans un magistral article du *Soir*, est en raison inverse de la vitalité des forces populaires. Chaque fois que celles-ci s'affirmèrent avec une véritable énergie, le Sénat plie et rompt devant elles. Mais aussi, dès qu'il sent chez elles une hésitation, un fléchissement, des dissensions intestines, il reprend l'avantage et porte aux causes populaires des coups souvent redoutables.

Par ailleurs, les influences ploutocratiques s'exercent avec d'autant plus de puissance au Palais du Luxembourg, que la longueur du mandat sénatorial de neuf années, et pendant tout ce temps l'absence d'un contrôle direct des masses populaires sur ces élus du second degré, ne permet pas à cette « crainte

de l'électeur » (que la presse conservatrice se plaît de railler chez les élus du suffrage universel), de s'exercer avec efficacité.

Quoi qu'il en soit, quelques éléments plus jeunes, plus vigoureux étaient entrés au Sénat au cours de ces dernières années, des radicaux ou des « républicains socialistes », d'une allure plus combative, des hommes plus rapprochés des revendications et des aspirations populaires, tels que MM. Soulié, maire de Saint-Etienne, dans la Loire, Lisbonne, dans la Drôme, Victor Bérard dans le Jura, François Albert dans la Vienne et quelques autres.

Enfin six socialistes avaient pu pénétrer dans notre « Chambre des Lords », au cours de ces dernières années, généralement comme représentants de départements méridionaux (1).

Mais trop peu nombreux pour constituer un groupe autonome, leur donnant accès aux grandes commissions, les six sénateurs socialistes avaient été autorisés par le Parti, à adhérer provisoirement à ce groupe hétéroclite qu'on appelle la « Gauche Démocratique » et où se coudoyaient radicaux « nationaux », radicaux cartellistes, « républicains socialistes », membres de la S. F. I. O.! C'était à vrai dire une situation quelque peu humiliante pour des représentants d'un parti de classe...

Les élections municipales de mai 1925, faites encore sous « le signe du Cartel », sous la grande « poussée démocratique » de l'année précédente — quoique celle-ci eût déjà subi son premier grand échec, lorsque le ministère Herriot, expression caractéristique de la politique cartelliste, avait été renversé un mois auparavant par le Sénat — les élections municipales dernières avaient permis aux partis de gauche et particulièrement au Parti Socialiste — et à un bien moindre degré au parti communiste — de conquérir un certain nombre de municipalités des centres industriels et même quelques centres ruraux, municipalités demeurées jusqu'alors aux mains des partis de conservation sociale.

Ainsi la composition du corps électoral sénatorial était sensiblement modifiée, notamment dans la Seine, dans le Rhône,

(1) Var, Gard, Hérault, Drôme, Isère, Haute-Vienne.

dans la Haute-Vienne et la situation des sénateurs « bloc-nationalistes » ou « radicaux nationaux » sortants fort compromise.

*
* *

Les élections du 9 janvier avaient lieu, suivant le jeu ordinaire de la Constitution, pour un tiers des sièges sénatoriaux vacants. Elles n'ont pas entraîné de vastes changements politiques, ni même une modification aussi complète de la composition de la « Haute Assemblée » que certains l'avaient espéré. L'explication est facile à donner: elle est d'abord et avant tout dans le mode d'élection et les inégalités choquantes qu'il comporte et que j'ai relevées plus haut. Elle se trouve ensuite dans le désarroi que la manœuvre poincariste a jeté dans toute la démocratie bourgeoise et petite-bourgeoise. Et c'est ainsi, par exemple, que dans cette région profondément prolétarienne du Pas-de-Calais, où les travailleurs des mines constituent la plus importante fraction de la population et où, au suffrage universel, la majorité absolue appartient aux partis prolétariens — seule l'existence du parti communiste, d'ailleurs faible, a empêché les socialistes d'y conquérir, en 1924, l'unanimité des sièges à la Chambre, qu'ils avaient obtenue en 1919, avant la scission —, nous voyons la *totalité des sièges sénatoriaux* demeurer, en 1927, aux mains des représentants d'une petite minorité de « républicains » ploutocrates, dont M. Jonnart est le chef représentatif.

De même, en Saône-et-Loire, le Parti socialiste, qui obtint en 1924 la presque totalité des mandats au Palais-Bourbon et réunit 65.000 voix contre 22.000 aux radicaux, voit ceux-ci, trois fois moins nombreux, conserver encore la *totalité* de la représentation au Sénat. Là, comme dans le Pas-de-Calais, la représentation disproportionnée accordée aux petites communes rurales leur permet d'écraser les agglomérations industrielles, qui constituent cependant la grande majorité de la population. La défection des éléments les plus modérés du Cartel a fait le reste. Il en fut de même en Seine-et-Oise, dans la Seine-Inférieure, dans la Haute-Saône.

En revanche, la poussée à gauche — encore qu'elle eût été terriblement entravée par la défaillance Herriot-Painlevé, s'est manifestée dans d'autres régions du pays avec beaucoup de

force et notamment dans les régions parisiennes et lyonnaises (Seine et Rhône), dans la région du centre (Haute-Vienne et Puy-de-Dôme).

Elle a permis la conquête de dix sièges par le Socialisme, elle détermine la constitution d'un groupe socialiste autonome au sein du Sénat et c'est là, en lui-même, un événement de quelque importance, qu'un de nos adversaires les plus avertis, M. André-François Poncet veut même qu'on retienne comme « une date dans l'histoire de la Troisième République ».

La bataille fut particulièrement acharnée dans la Seine où de forts progrès avaient été réalisés dans la conquête des municipalités par les partis prolétariens en mai 1925. Ils auraient été plus décisifs encore si (passant par-dessus des répugnances ou des rancunes qu'expliquaient certes la virulence insensée des polémiques bolchévistes) la Fédération de la Seine avait, comme le proposait le signataire de ces lignes, accepté entre les deux tours, les propositions d'entente des partis prolétariens, qui leur eût donné dans le corps électoral sénatorial *la majorité absolue* (1). Une telle situation eût d'ailleurs placé si nettement le parti communiste devant ses responsabilités, qu'il eût été dans l'impossibilité de s'y dérober, et surtout de se livrer au premier tour aux manœuvres obliques et tortueuses que nous aurons tout à l'heure l'occasion de caractériser.

Quoi qu'il en soit, le corps électoral sénatorial issu des élections municipales de mai 1925 donnait aux partis ouvriers — Parti Socialiste (S. F. I. O.) Union Socialiste Communiste et Parti communiste environ 460 voix sur 1.077 électeurs. C'est dire qu'ils ne pouvaient remporter la victoire qu'avec l'appoint de suffrages républicains bourgeois, radicaux et républicains-socialistes. Le principe même de cette coalition « de gauche » ne fut d'ailleurs pas combattu au sein du Parti Socialiste, pas plus que chez les adhérents de l'Union Socialiste Communiste.

Quant aux communistes ils se contentaient comme à l'ordinaire de multiplier railleries, sarcasmes et injures contre la coalition envisagée, tout en proclamant, avec une admirable

(1) Malgré le vote contraire du Conseil Fédéral cette entente fut réalisée le 10 mai 1925 en plusieurs centres prolétariens de la banlieue et notamment à Vitry et à Malakoff.

logique — mais qu'explique l'obligation où ils étaient de tenir compte, malgré tout, du sentiment « anti-réactionnaire » des masses — qu'ils lui apporteraient leurs voix au deuxième et au troisième tour de scrutin.

L'entente envisagée avec les radicaux, si elle ne souleva aucune difficulté chez les Socialistes, dans son principe, fut en revanche l'objet d'une vive controverse sur les personnes. Une fraction de la Fédération de la Seine, dont notre camarade Zyromski exprima la pensée, s'élevait avec virulence contre l'idée de comprendre dans la liste de coalition des 2e et 3e tours deux des trois sénateurs radicaux sortants, MM. Steeg et Berthelot. Au premier elle reprochait surtout d'avoir, en 1919 et 1920, participé à la politique d'« union nationale » en collaborant au ministère de réaction et de répression antiouvrière de M. Millerand. Certains ajoutaient d'autres griefs motivés par son rôle comme Résident Général au Maroc, encore qu'à cet égard le témoignage des socialistes du Maroc, notamment celui de leur organe le *Cri Marocain* de Casablanca, pût pleinement rassurer les consciences des socialistes parisiens.

Contre M. Berthelot on n'élevait aucune critique contre ses votes — ç'eût été fort difficile puisque toujours on le trouvait parmi les éléments les plus à gauche du Sénat et qu'il avait même été l'un des 52 sénateurs qui, lors du scrutin sur l'amnistie, avaient accepté de l'étendre aux communistes, condamnés pour leur participation à l'agitation contre la guerre du Maroc. Mais Zyromski lui reprochait avec passion son rôle comme financier et ancien directeur du « Métropolitain » de Paris. A ces griefs la majorité de la Fédération répondait avec force par la voix de Léon Blum que dans une coalition faite au deuxième tour, chaque parti en cause avait la pleine responsabilité du choix de ses hommes et que puisque nous ne tolérions pas, quant à nous, que les radicaux discutassent nos candidats, nous n'avions pas davantage le droit de discuter les leurs. Il aurait pu ajouter que la motion de Marseille qu'on lui opposait, s'appliquait non à une coalition réalisée au 2e tour entre partis, s'étant préalablement affirmés dans leur absolue autonomie du 1er tour, mais à un cartel *réalisé dès le premier tour* entre socialistes et radicaux, cartel que pouvait seulement expliquer et excuser le système électoral odieux que nous subis-

sions et qui dans de nombreux départements, ne nous donnait que le choix entre ce cartel et une victoire du Bloc National. Naturellement un tel cartel justifie des conditions beaucoup plus rigoureuses pour sa constitution. C'est-à-dire que la motion de Marseille visait une situation fort différente de celle qui se présentait maintenant pour le Sénat.

Ces polémiques étaient naturellement exploitées et par les communistes et par les gens du Bloc National, dont tout l'effort consistait d'une part à détacher du cartel un nombre suffisant de radicaux, effrayés par l'« intransigeance » socialiste, d'autre part à « colorer » suffisamment leur liste d'« union nationale » par la présence de M. P. Laval, pour faire pencher la balance électorale de leur côté.

Rien n'était à vrai dire négligé pour assurer ce résultat. Le flot de journaux, de circulaires, de lettres montait chaque jour plus compact vers les infortunés délégués sénatoriaux. Un de nos amis, des mieux renseignés sur tous les dessous étranges — et souvent bien malodorants — de cette campagne, évaluait à plus de 2.000.000 de francs l'argent dépensé par M. Billiet et ses colistiers dans cette campagne de la Seine.

Par ailleurs tout le bel arrangement de leur liste était bouleversé par la résistance têtue et agressive de M. Millerand, qui, refusait de jouer le rôle classique du suicidé par persuasion, s'obstinait à se faire désigner par les électeurs « bloc-nationalistes ». Bien entendu toute la « combine » de M. Billiet s'écroulait si l'ancien Président de la République était désigné. Ni M. Pierre Laval, ni même M. Dausset ne voulaient figurer à côté de l'ancien orateur de Saint-Mandé, décidément trop compromis à droite, dans une sorte de conception fasciste larvée. Enfin un rude coup fut porté au bel équilibre patiemment établi par le président des Intérêts Economiques, lorsque l'avant-veille du scrutin le grand « agitateur » de nos néo-fascistes, M. de Kerillis, s'érigeant en champion de Millerand, dénonçait avec vigueur dans les colonnes de l'*Echo de Paris* le rôle de M. Pierre Laval, et adjurait ses amis catholiques de ne pas voter pour lui au premier tour et de ne lui apporter leurs suffrages, seulement au 2e tour, « avec répugnance ». Nul doute que si cet article avait été publié quinze jours plus tôt, le maire d'Aubervilliers, privé de 150 voix conservatrices, subissant le

même sort que ses co-listiers, eût été mis en ballottage et n'aurait été élu qu'assez difficilement au deuxième tour.

Par ailleurs la commission électorale composée des délégués des différents partis de gauche se mettait d'accord sur la constitution de la liste au 2e tour. Elle convenait, qu'au cas où aucun des dix sièges n'aurait été pourvu au premier tour, la liste serait ainsi formée : 4 sièges au Parti Socialiste (S.F.I.O.) 3 au parti radical, 2 à l'Union Socialiste Communiste, 1 au parti républicain socialiste. Au cas où il ne resterait plus que neuf sièges à pourvoir — ce qui arriva — c'était le parti républicain socialiste qui, considéré comme le moins important au point de vue numérique, devait être sacrifié.

Cet argument provoqua des critiques au sein du Parti Socialiste où nombre de militants admettaient difficilement la proposition de 4 à 2 établie entre l'U. S. C., — organisation dont les forces étaient limitées, somme toute, à cinq municipalités de banlieue et qui, dans le restant de la Seine et de la France entière, se réduisait à des effectifs tout à fait insignifiants — et le Parti Socialiste (S. F. I. O.) comptant vingt fois plus de forces organisées dans la banlieue seule, sans parler de Paris et du restant du pays où la comparaison ne pouvait même pas s'établir.

Néanmoins, sur les instances des militants désireux d'éviter toutes frictions entre socialistes, somme toute, pénétrés des mêmes conceptions essentielles, destinés tôt ou tard à se retrouver au sein de la même organisation, le Conseil Fédéral entérina en fin de compte l'arrangement.

Chez les républicains socialistes l'amertume était vive. Ce groupement se plaignait d'ailleurs surtout d'être éliminé au bénéfice des radicaux, dont il affirmait que les forces réelles étaient beaucoup moins importantes que ceux-ci ne le prétendaient. En présence de leurs prétentions mutuelles, il était d'autant plus difficile de se prononcer que l'un et l'autre parti fournissait des statistiques n'ayant nullement la sûreté de celles qui étaient produites par les trois partis prolétariens fixés sur leurs contingents.

Celles des radicaux, comprenait un certain nombre d'éléments suspects de tendances « bloc-nationalistes », et la même chose se produisait pour les républicains socialistes dans la région d'Aubervilliers où les éléments dont ils se réclamaient

étaient évidemment beaucoup plus attachés à la personne de M. Pierre Laval qu'à l'organisation « républicaine socialiste » (1).

*
* *

L'attitude qu'observeraient les communistes était l'objet de commentaires multiples. Depuis plusieurs semaines le bruit courait dans les milieux parlementaires et dans les salles de rédaction, que le Bureau politique du parti bolchevik préparait une étrange machination, consistant à abandonner dès le premier tour ses propres candidats, pour porter ses suffrages sur les noms de tels ou tels candidats des listes de gauche, afin de les favoriser, au détriment de leurs colistiers.

Cette manœuvre, disait-on, avait un double objectif. En élisant des députés ou des conseillers municipaux de Paris ils créeraient des vacances législatives ou municipales, dont ils profiteraient pour faire de l'agitation. En même temps ils entendaient assouvir de basses vengeances à l'encontre des militants socialistes, coupables de défendre avec trop de fidélité leurs conceptions et leur Parti contre les déviations moscovites (2).

La Fédération de la Seine s'était elle-même livrée sans défense aux pires manœuvres de ses adversaires en repoussant aussi bien les sages propositions faites à son Conseil Fédéral par sa Commission exécutive et appuyée éloquemment par Léon Blum, tendant à maintenir au deuxième tour ses candidats *dans l'ordre où les avait préalablement placés le suffrage des militants de la Fédération*, soit encore la motion de Jules Moch au nom du 16e, qui donnait aux organismes fédéraux responsables, le soin de décider entre le premier et le deuxième tour quels candidats seraient maintenus, — en s'inspirant des circonstances et de l'intérêt supérieur du Parti.

Cependant, lorsque le vendredi 7 janvier, on vit paraître en première page de l'*Humanité* une liste communiste complète de dix candidats, ayant à sa tête Camélinat, on pensa que tous

(1) On trouvait d'ailleurs également dans cette région d'Aubervilliers des éléments prolétariens sincères, qui à part leurs faiblesses « lavalistes », avaient conservé de vieilles affinités socialistes — par un de ces contrastes étranges que présente l'âme humaine.

(2) Ou contre lesquels on poursuivait d'obscures rancunes personnelles.

ces bruits étranges étaient calomnieux. Supposer le contraire, admettre une duplicité telle de la part d'un parti révolutionnaire qui se flattait de flétrir les « combines » malpropres des autres partis, croire qu'il présenterait, comme un simple « camouflage » une liste de candidats fictifs destinés à disparaître comme par enchantement le jour du scrutin; même ceux qui étaient les plus édifiés sur les ruses asiatiques en honneur rue Lafayette ne voulaient le croire.

Et, à vrai dire, dans l'histoire des partis ouvriers de ce pays et de toute l'Europe occidentale, on peut retourner vingt, trente, quarante années en arrière, on ne trouvera pas d'exemple d'une manœuvre aussi tortueuse, dans sa conception, aussi immorale dans son exécution, que celle que des gens bien informés prêtaient depuis une semaine aux dirigeants du parti communiste. Et qu'ils ont en effet exécuté, avec un cynisme déconcertant.

Il semble bien qu'il y eut quelque résistance chez les éléments les plus scrupuleux. La « Région parisienne » avait d'abord repoussé la machiavélique manœuvre du Bureau Politique que le citoyen Barenton, député communiste, condamnait publiquement. D'ailleurs le Bureau Politique lui-même n'était pas unanime. Et tout le monde remarqua que les citoyens Doriot, député de la banlieue, et Crémet, conseiller municipal de Paris, s'abstinrent de venir voter dès le premier tour. A la réunion tenue le matin même du scrutin, où les chefs bolcheviks vinrent finalement à bout des résistances des militants ouvriers qui trouvaient que la couleuvre était difficile à avaler, certains communistes plus scrupuleux ne dissimulaient pas leur dégoût. Plusieurs proposèrent même explicitement que la liste fût modifiée.

Néanmoins la majorité l'emporta et sa décision fut rigoureusement respectée. Chacun des délégués communistes avait d'ailleurs reçu un bulletin dactylographié placé dans une enveloppe qu'il devait mettre dans l'urne, sans s'arrêter une seconde dans la cabine d'isolement. Ce bulletin portait en tête le nom du citoyen Camélinat, *mais les neuf autres candidats communistes étaient remplacés par le plus étrange salmigondis.* Seule une culture fortement « léniniste » permet de comprendre et d'apprécier cette nouvelle incarnation de la lutte des classes. On y

trouvait d'abord quatre socialistes S. F. I. O. — *Voilin*, *Auray*, *Dherbécourt et Osmin* (1), choisis, les trois premiers parce que élus, dont on convoitait les sièges au Palais-Bourbon ou à l'Hôtel-de-Ville, le quatrième uniquement pour lui donner une avance suffisante sur les autres candidats du Parti Socialiste. Ainsi ceux que celui-ci avaient classés les 2e, 3e et 5e de sa liste furent rejetés à un rang plus lointain. Ensuite un « socialiste-communiste » le citoyen *Bachelet*, puis un « républicain-socialiste » M. *Fleurot* et enfin *trois radicaux*, MM. *Ranson*, *Mounié* et *Dominique*.

Notons que M. Ranson, au bénéfice duquel on faisait jouer la manœuvre oblique, *n'avait même pas voté l'amnistie pour les communistes emprisonnés au cours de l'agitation anti-marocaine* — tandis que son colistier, M. Berthelot, qu'on écartait brutalement, l'avait votée ! On prétendait écarter également M. Steeg, mais celui-ci retrouvant parmi les « républicains-nationaux » ce qu'il perdait à l'extrême-gauche arriva en rang utile et malgré la manœuvre fut élu finalement au deuxième tour.

En revanche elle réussit pleinement contre les socialistes qu'elle visait. En réalité ils avaient obtenu : *Auray* 294 voix, *Henri Sellier* 288 (2), *Jean Longuet* 277, *Voilin* 267, *Groussier* 264, *Dherbécourt* 216, *Osmin* 208, *Pierre Hamp* 201, *Gaston Lévy* 194 (3). Mais Voilin, Dherbécourt et Osmin, par l'adjonction des 133 voix communistes, obtenaient réciproquement 400, 349 et 342 voix, ce qui écartait contre tout droit socialiste, Henri Sellier et Jean Longuet arrivés avant eux en réalité. De son côté le respecté vétéran *Groussier*, désigné

(1) Le vote de la Fédération de la Seine avait donné à ces camarades les nos 1, 5, 10 et 4.

(2) En ce qui concerne Henri Sellier il faudrait ajouter, semble-t-il, à ses 288 voix officiellement acquises un certain nombre de bulletins portant le nom de Sellier sans prénom. En raison de la présence de la candidature (fictive) de Louis Sellier (communiste) ces bulletins furent annulés.

(3) Le chiffre de voix obtenues par les quatre derniers candidats du Parti était d'ailleurs inadmissible. Il est évident que les suffrages socialistes qui leur manquent et qui pour P. Hamp et Gaston Lévy, s'élevaient à une trentaine, ont été donnés à des candidats étrangers au Parti. C'est là un acte d'indiscipline intolérable et contre lequel la Commission Exécutive de la Fédération de la Seine a justement protesté.

le *second* par le suffrage des membres du Parti, placé en fait le cinquième, par le vote des électeurs sénatoriaux *normaux*, était par suite de cette manœuvre malhonnête rejeté au septième rang après Dherbécourt et Osmin qu'il avait en réalité dépassés.

Quant aux autres partis de gauche, la grande stratégie « léniniste » fut de nul effet à leur endroit. Elle n'écarta pas Morizet, objet lui aussi de vives attaques bolchevik (mais contre lequel, cependant, on n'avait pas favorisé un autre candidat de l'U. S. C.).

Elle ne permit ni à M. Fleurot, ni à M. Ranson de figurer dans la liste du deuxième tour. Elle n'empêcha pas l'élection de M. Steeg à ce même tour. Elle ne parvint pas à faire passer au troisième scrutin M. Dominique.

Le plus grave inconvénient de la sournoise manœuvre, fut au deuxième tour d'avoir créé un désarroi tel dans les forces de gauche et une vive amertume, qui se traduisit par des votes obstinés en faveur d'Henri Sellier — alors qu'il n'était plus candidat, et que huit à dix voix seulement manquèrent aux trois candidats restants, Morizet, Osmin et Dominique pour qu'ils eussent la majorité absolue, qui était encore nécessaire pour être élu au deuxième tour. On sait comment les deux derniers échouèrent finalement au troisième tour de scrutin. En ce qui concerne le vieux militant socialiste Osmin, son échec fut d'autant plus regretté qu'il lui aurait suffi de gagner deux voix pour être à égalité avec M. Strauss et trois pour qu'il fût élu !

L'absence au troisième tour des citoyens Teneveau, Brunet, Dejeante et d'un délégué radical de Charenton fut d'autant plus regrettée (2). Quant à M. Dominique, son échec fut évidemment la conséquence du ressentiment de certains candidats radicaux modérés de son parti, qui ne lui pardonnaient pas de les avoir majorisés au premier tour, grâce aux suffrages communistes.

Quoi qu'il en soit de tous ces incidents et de toutes ces

---

(1) Dans l'*Humanité* du 11 janvier, les chiffres exacts étaient rétablis et la manœuvre avouée avec une remarquable impudence. Bien plus on prétendait en tirer une leçon de *moralité* au bénéfice des communistes.

(2) Il faut d'ailleurs observer que sur les 18 abstentionnistes du troisième tour, 12 appartenaient aux partis blocnationalistes et 6 seulement aux partis de gauche, dont 2 communistes, Doriot et Crémet, qu'il faut ajouter aux quatre indiqués.

manœuvres, un résultat intéressant était acquis : sur dix sièges de sénateurs de la Région parisienne la moitié était conquise par les candidats de la classe ouvrière — là où il n'en occupait jusqu'ici aucun, tandis que deux autres demeuraient à des radicaux ayant accepté la discipline de la rue de Valois.

*
* *

Dans la Haute-Vienne le résultat était particulièrement brillant pour le Socialisme. Au mandat déjà occupé par *Betoulle* — triomphalement réélu — venait s'en ajouter deux autres, conquis par *Fèvre*, un des plus anciens et des plus dévoués militants de la région, qui a été pendant de longues années l'animateur du *Populaire du Centre*, le vigoureux quotidien de Limoges, qui fut aussi pendant la grande Epreuve de la guerre, l'administrateur courageux du *Populaire* hebdomadaire, âme de l'opposition minoritaire, et par *Leclerc* un autre militant éprouvé. Ainsi toute la représentation parlementaire du Limousin, au Sénat, comme à la Chambre, était aux mains du parti politique de la classe ouvrière — exemple unique dans la France entière et vraiment digne d'admiration.

Dans la région lyonnaise, une belle victoire était également remportée par le Parti Socialiste qui envoyait deux élus au Palais du Luxembourg, notre vieil ami *Voillot*, l'ancien député de Villeurbanne battu en 1919 et *Giraud* un autre élu estimé de la Fédération du Rhône. Enfin, pour compléter nos succès, le Puy-de-Dôme élisait au troisième tour le Docteur *Darteyre*, un de ses dévoués militants locaux — type de ces médecins de campagne qui, par vents et marées, à travers la montagne et la plaine, s'en vont porter leurs soins dévoués aux pauvres gens de nos régions agrestes.

*
* *

L'avance de la démocratie radicale n'alla pas tout à fait de pair avec les progrès de la démocratie socialiste. MM. François Albert, dans la Vienne, et Laurent-Thierry à Belfort furent battus par MM. Raoul Péret, président de la Chambre, et Viellard, candidat des « Hautes-Cheminées ». Le Bloc National prétendait aussi se prévaloir de succès remportés dans le

Bas-Rhin, les Vosges et à Oran, où des sénateurs vaguement radicaux avaient été remplacés par des tenants de l'« union nationale ». En ce qui concernait ces trois derniers cas les résultats n'avaient pas l'importance qui leur prêtait complaisamment le groupe de M. Marin et nul ne pouvait par exemple considérer la substitution au multimillionnaire Lederlin du nationaliste Richard, comme un échec de la démocratie.

Par ailleurs les radicaux gagnaient deux sièges dans le Rhône, 1 dans la Sarthe, 1 dans les Deux-Sèvres, 1 dans le Tarn-et-Garonne, où ils battaient le vieux et obstiné réactionnaire Justin de Selves, président du Sénat. Son échec, avec celui de Millerand, incarnation du Bloc National dans la Seine et celui de Billiet, symbole de la mainmise des puissances d'argent sur les pouvoirs publics, soulignèrent le « coup de barre » à gauche qui était donné en cette journée du 9 janvier.

Son effet psychologique était d'autant plus appréciable qu'il se produisait au lendemain de la période de dépression de la fallacieuse « Union Nationale », si lamentablement servie par MM. Herriot et Painlevé, devenus les collaborateurs de M. Poincaré. Les succès réactionnaires aux élections complémentaires des Vosges, du Nord et de la Nièvre avaient encore souligné le malaise et le découragement des masses populaires, impression que les vantardises et quelques succès relatifs et sans lendemain des communistes ne parvenaient pas à effacer.

Il n'est pas douteux que, sans en exagérer l'importance, la « poussée à gauche » des élections sénatoriales a opéré un redressement, qu'a encore accentué quelques jours plus tard l'élection à la Présidence de la Chambre de notre camarade Fernand Bouisson.

Mais il ne faut pas se faire d'illusion : si les partis de gauche, si surtout le Parti Socialiste, au Parlement et hors du Parlement — par un formidable effort de propagande et d'organisation pour ses groupements et pour son *Populaire* quotidien — ne se préparaient pas vigoureusement à la grande bataille de mai 1928, les succès remportés hier dans le domaine limité du suffrage restreint, seraient sans efficacité et sans lendemain.

Jean LONGUET.